

"Les "lobbies" de la joyeuse entrée - Quelle est l'action des «groupes de pression» auprès de l'Exécutif du Marché Commun?" dans Communauté européenne (octobre 1964)

Légende: Article datant d'octobre 1964 publié dans le mensuel Communauté européenne qui explique qui sont les groupes de pression - ou lobbies - et leurs relations avec la Commission.

Source: Communauté européenne. Octobre 1964, n° 10. Paris. "Les "lobbies" de la joyeuse entrée", auteur:Lewis, Paul , p. 16.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_lobbies_de_la_joyeuse_entree_quelle_est_l_action_des_groupes_de_pression_aupres_de_l_executif_du_marche_commun_dans_communaute_europeenne_octobre_1964-fr-03a050e2-4b56-4a7f-9ebb-8813e74afc60.html



Date de dernière mise à jour: 19/09/2016

Les «lobbies» de la joyeuse entrée Quelle est l'action des «groupes de pression» auprès de l'Exécutif du Marché Commun?

A mesure que se constitue un «pouvoir européen», il est inévitable que toutes sortes d'intérêts particuliers et privés – en premier lieu les syndicats et les associations industrielles et commerciales – tentent de faire entendre leur voix dans les délibérations dont dépendra pour une large part l'avenir de la Communauté.

Alors que les gouvernements étrangers s'empressent d'accréditer leurs représentants diplomatiques auprès des Exécutifs européens, il semble à première vue assez naturel que les différents groupements économiques – qu'il s'agisse de fabricants de chandeliers ou de constructeurs de moteurs, de travailleurs, d'employeurs ou de consommateurs – soient en mesure d'exposer leur point de vue avant que ne soient prises les décisions dont dépend leur avenir; comme ils le font d'ailleurs, sur un autre plan et dans un autre esprit, dans le cadre du «Comité Economique et Social» de la Communauté.

[...]

La diversité des groupes de pression qui entourent l'Exécutif du Marché Commun à Bruxelles est révélée par l'épaisseur d'un répertoire de 500 pages [...]. La liste des organisations est en effet impressionnante; elle comprend quelque 140 organismes représentant à l'échelon communautaire toutes les sortes imaginables d'activités, allant des fabricants de machines à coudre aux fabricants d'eaux minérales. On trouve même, parmi les gardiens des goûts des minorités dans la Communauté, le Comité européen du thé.

En pratique, l'Exécutif avait un intérêt propre à accorder à ces organisations la reconnaissance semi-officielle dont elles jouissent actuellement: celui d'y trouver une riche mine de renseignements techniques. C'est ainsi par exemple que la préparation de la liste d'exceptions de la Communauté à la méthode de réduction linéaire proposée pour les négociations du Kennedy Round fut grandement facilitée par l'un des plus importants groupes de pression de Bruxelles. Les gouvernements se montrant peu favorables aux contacts directs entre la Commission et les industries nationales, la Commission traita avec l'Union des Industries de la Communauté Européenne (UNICE), qui représente les fédérations industrielles des six pays au niveau européen.

Un hommage à la «réalité» du Marché Commun

En outre, les «lobbies» rassemblés à Bruxelles témoignent de l'autorité de l'Exécutif et de l'efficacité du Marché Commun.

Le nombre et l'activité de ces groupements sont une preuve des plus manifestes de ce que les milieux économiques ont pris pleinement conscience de la réalité nouvelle que constitue pour eux le Marché Commun.

Parmi les 140 organisations énumérées dans le répertoire établi par l'Exécutif, 3 se distinguent par leur importance et leur responsabilité. L'UNICE, citée plus haut, est l'organisation centrale représentant six fédérations industrielles nationales de la Communauté; [...] le COPA (Comité des Organisations Professionnelles Agricoles des «Six»), qui groupe pratiquement des représentants de tous les secteurs de l'agriculture de la Communauté; [...] (le) secrétariat pour le Marché Commun de la Confédération internationale des syndicats libres et [...] des syndicats chrétiens.

Si l'importance et la respectabilité sont une chose, l'influence en est une très différente. Quelle est, en pratique, l'efficacité de ces «lobbies»? La réponse n'est pas simple.

Eviter tout conflit direct

Ces différents organismes ne souhaitent pas revendiquer de spectaculaires victoires, bien que certains

d'entre eux soient prêts à s'attribuer l'honneur de modestes batailles occasionnelles. En agriculture, par exemple, le COPA a le sentiment que son intervention fut décisive pour amener l'Exécutif à dispenser les coopérations agricoles de certaines dispositions de sa politique de concurrence; cette décision fut cependant abrogée par la suite par le Conseil de Ministres.

L'UNICE, quoique relativement plus discrète sur ses activités que bien d'autres organisations de Bruxelles, est visiblement satisfaite de la décision de l'Exécutif d'introduire des exemptions de groupe dans sa politique de recensement en application des règles relatives aux ententes.

Quant aux syndicats, ils sont peut-être plus proches de la réalité en affirmant qu'il n'y a pas de problème où leur intervention a été décisive, mais uniquement des problèmes sur lesquels leur point de vue a coïncidé avec celui de l'Exécutif et des problèmes où il n'y a pas eu coïncidence.

Ces réponses prudentes des plus grandes organisations surprennent à peine. Le processus par lequel la Commission Exécutive élabore ses décisions est inévitablement complexe et même lorsqu'elle consulte des parties dont les droits sont reconnus, ces consultations ne peuvent constituer qu'une étape du processus. Cet état de choses est reconnu des deux côtés et, pour de multiples raisons, les organisations intéressées ne cherchent pas de confrontation directe avec l'Exécutif.

Ce sont les contacts officieux que les groupes de pression apprécient le plus. L'année dernière, par exemple, les responsables de l'UNICE ont participé au moins à 65 rencontres avec des services de la Commission, soit plus d'une rencontre par semaine; il en est de même pour le COPA et pour les syndicats libres. Mais comme ces rencontres ont un caractère officieux, leur influence sur l'Exécutif du Marché Commun est diffuse et ne peut être mathématiquement prouvée.

Certains faits tendent également à prouver que le système fonctionne dans la direction opposée et que la Commission apprécie la manière dont elle peut utiliser ces organisations comme intermédiaires dans ses rapports avec les milieux industriels et syndicaux au niveau national.

Pas de prise sur les problèmes politiques majeurs

Si les groupes de pression de Bruxelles profitent de leurs contacts étroits avec les fonctionnaires de l'Exécutif dans des problèmes techniques spécialisés, il n'est pas surprenant de voir qu'ils sont bien moins efficaces dans les problèmes politiques importants. Plus larges sont les considérations qui entrent en ligne de compte, moins grande est l'influence qu'exercent leurs plaidoyers spécialisés; leurs plus grands échecs ont porté sur certaines décisions politiques parmi les plus importantes de l'Exécutif. Le COPA, par exemple, a sévèrement critiqué la politique de l'Exécutif en matière de céréales, mais sans effet notable.

De même les syndicats n'ont pas été en mesure jusqu'ici de se voir attribuer le rôle particulier qu'ils réclament dans l'élaboration de la politique économique de la Communauté et n'ont pu faire admettre leurs propres idées en matière de programmation économique. Porte-parole de 12 millions de travailleurs de la Communauté, les représentants syndicaux à Bruxelles peuvent évidemment se permettre de crier plus fort que les autres groupes de pression; ils sont devenus plus actifs ces derniers temps, brandissant la menace de retirer leur appui à l'intégration économique de la Communauté, s'il n'était pas davantage tenu compte des intérêts ouvriers.

Il n'est pas aussi facile de relever les échecs de l'UNICE. Peut-être est-ce dû au fait que maints aspects du Traité de Rome intéressant le plus étroitement les membres de cette organisation – commerce extérieur, ententes, transport – ne sont pas encore entièrement mis à exécution. Les responsables de cette organisation semblent cependant ne pas s'accommoder de la lente progression de la politique anti-trust de la Communauté et, malgré leur attitude d'expectative, ils aimeraient en fin de compte voir progresser les travaux portant sur cette partie du traité parallèlement aux travaux concernant le commerce extérieur.

En tant qu'organe communautaire statuant sur les questions politiques majeures, le Conseil de Ministres revêt naturellement une grande importance aux yeux des divers groupes de pression. Mais, pour de multiples

raisons et surtout à cause de la présence plus fréquente des ministres dans leur capitale nationale qu'à Bruxelles, les organisations intéressées préfèrent généralement approcher les ministres chez eux plutôt qu'à Bruxelles.

Difficultés pour les groupes de pressions nationaux

Au stade actuel du développement de la Communauté, les pressions sur les gouvernements nationaux continuent sans doute d'être le moyen le plus efficace d'influencer tous les problèmes importants. Bien que cette attitude complique le processus d'organisation des intérêts à l'échelon communautaire, pratiquement tous les groupes de pression de Bruxelles se heurtent à la nécessité de concilier les intérêts nationaux contraires dès qu'ils tentent d'adopter une position commune sur un problème majeur. De tels problèmes constituent une des difficultés majeures pour des groupements tels que le COPA et l'UNICE. Les bureaux directeurs sont composés des dirigeants des organisations nationales qu'ils représentent, de sorte que la portée de leurs décisions formelles est souvent atténuée par des compromis.

En fait, on pourrait prétendre sans trop généraliser que leurs prises de position ressemblent souvent au procès-verbal de leurs échecs, puisqu'elles sont tantôt un peu plus que des protestations contre des décisions déjà prises – comme le document du COPA sur la politique en matière de céréales –, tantôt des contributions relativement mineures à des discussions dont les implications vont bien au-delà de leur mandat – comme les documents de l'UNICE sur le Kennedy Round et la politique des transports.

On pourrait dès lors conclure que les groupes de pression de Bruxelles sont puissants, lorsqu'un problème est susceptible de recevoir une solution officieuse, mais que leur influence a peu de chances de s'amplifier tant que le processus d'intégration économique n'aura pas aplani les rivalités nationales et rendu plus aisée l'adoption par chaque secteur de l'économie d'un point de vue réellement communautaire.

Paul LEWIS